

Compte rendu de la réunion publique du conseil de quartier MIOS RIVE GAUCHE du 24 mai 2011

Participants

Elus : M. CAZIS maire de Mios, Mme MARENZONI déléguée à la culture et aux conseils de quartier, M. DUPHIL 2ème adjoint délégués aux réseaux, M. DURAND délégué à la sécurité, M. PRIVAT délégué à la voirie, aux infrastructures et à la forêt,

Membres du conseil de quartier élus : M. MITAUT, président du conseil de quartier Mios Rive Gauche, M. JIMENEZ conseiller municipal, M. NOEL, conseiller municipal,
(excusé : M. JIMENEZ)

Membres du conseil de quartier représentants les habitants : M. MIGNOT vice-président du conseil de quartier, Mme GAULIER secrétaire, , M. MANO, Mme NOEL, Mme SHIODA

(Excusées : Mme CAMPION, Mme ZARB)

VIE DU QUARTIER

Bilan des actions menées et actions prévues par le conseil de quartier

Les membres « habitants » du conseil de quartier font la liste **des actions menées :**

- Apéritifs par petit quartier pour faire connaître le conseil de quartier fin septembre (une cinquantaine de participants)
- Atelier cuisine en novembre
- Café d'accueil des nouveaux arrivants en janvier
- Commande de fuel groupée
- Carnaval en mars : annulé faute de participants
- Nettoyage des quartiers et troc plantes le 2 avril
- Réunion de préparation de la réunion publique le 13 mai : parole aux habitants (25 participants en plus des membres du conseil de quartier)
- Fête de Gassian (Repas de quartier) dimanche 22 mai : beaucoup de participants et de bonne humeur pour ce repas festif
- Cartes de priorité par quartier pour l'entretien des fossés transmises à la municipalité
- Mise en place du blog : compte rendu des réunions, annonce des manifestations, photos des manifestations,

adresse : <http://miosrivegauche.canalblog.com>

- Transmission des informations aux habitants par 3 moyens de communication : panneau d'affichage, tracts dans boîtes aux lettres, blog

Les membres du conseil de quartier soulignent les difficultés qu'ils rencontrent à mobiliser les habitants des quartiers pour certains événements proposés. Le quartier Mios Rive Gauche étant lui-même constitué de plusieurs quartiers (Petit Caudos, Moura, Caudos gare, Haute, Gassian, Curchade, Castandet) il est également difficile de faire participer les habitants d'un quartier à un événement se déroulant dans un autre quartier que le leur.

Les membres « habitants » présentent les actions que le conseil de quartier prévoit de mener :

- **2 Repas de quartier à venir prochainement** : Petit Caudos, Moura, Caudos gare (dimanche 26 juin) et Curchade, Castandet, Caudos gare (dimanche 26 juin)
- **Poursuite des ateliers cuisine**
- **Nettoyage du quartier** (peut être 2 fois pas an)
- **Carnaval** : reconduction l'an prochain
- **Nouvelle commande de fuel**
- **Enrichissement du blog** : contact fuel, informations débroussaillage obligatoire, informations scolytes (insectes qui attaquent les pins), informations sur le piégeage des frelons asiatiques
- **Mise en place d'un système d'échange d'outil sur le quartier** (si il y a des habitants intéressés)

<p>VIE PRATIQUE : Réponse du conseil municipal aux questions du conseil de quartier MIOS Rive Gauche</p>

1. SECURITE

1.1. Sécurité routière

Route de Sanguinet :

Les préoccupations du quartier concernent la sécurité du carrefour route de Sanguinet / route de Castandet ainsi que la sécurisation de l'accès des quartiers vers le centre bourg en vélo. (*demande lors de la précédente réunion publique*)

Quelles sont les nouvelles informations du conseil général concernant les délais pour la réfection de la route ? Est-il possible de demander une réunion au conseil général où municipalité et conseil de quartier pourraient préciser la demande sécuritaire sur cette zone et éventuellement faire des propositions pour des aménagements conjoints mairie-conseil général ?

Réponse Mairie : Actuellement, le conseil général travaille à la déviation du flux de poids lourds venant de Sanguinet en proposant un itinéraire conseillé qui les renvoie sur Cazaux à partir du rond-point de Sanguinet.

D'autre part, la route n'est plus aux normes de sécurité actuelles mais le conseil général n'a pas donné de réponse à un courrier de la mairie le questionnant sur la réfection de cette route (coût très important). Aucun aménagement n'est donc envisagé pour le moment par le conseil général. La Mairie est d'accord pour faire remonter par courrier des propositions du conseil de quartier au conseil général.

Sécurisation du carrefour route Gassian/route Castandet non résolue. (*question posée à la précédente réunion publique*)

Proposition du conseil de quartier : élaguer les arbres bord de route pour augmenter

la visibilité et sécuriser le carrefour (cela a été fait par le passé)

Réponse Mairie : cela sera effectué par les services municipaux dans un délai très court.

Sécurité route de Petit Caudos (question posée à la précédente réunion publique)

5 accidents se sont produits depuis la dernière réunion publique.

Demande du conseil de quartier : mise en place d'un aménagement sur la durée (autre que des contrôles radar ponctuels) pour augmenter la sécurité de cette route.

Réponse Mairie : Actuellement la police municipale effectue des relevés de vitesse pour définir les lieux les plus accidentogènes sur la commune afin d'y placer des rétrécissements du type de ceux que l'on peut observer à Balanos (passage d'une seule voiture à la fois). Au vu du nombre d'incidents et d'accidents constatés sur Petit Caudos, si le conseil de quartier en fait la demande, la municipalité pourra installer ce type de rétrécissement sur la route de Petit Caudos.

Lors de la réunion, le conseil de quartier fait la demande officielle d'installation d'un ou plusieurs rétrécissements (du type de ceux de Balanos) sur la route de Petit Caudos.

Réfection de la route Petit Caudos / Balanos

Quand le regoudronnage de la route extrêmement abîmée entre Petit Caudos et Balanos est-il prévu ?

Réponse Mairie : La route sera rebouchée à l'enrobé à froid très prochainement. Puis un revêtement bicouche pour cette portion de route sera inscrit au budget (ensuite l'appel d'offre sera à lancer)

1.2. Signalisation

- Panneaux d'indications des lieux-dits installés et bien visibles dans les quartiers

- **Quand sera remplacé le panneau « chemin du roux » quartier Curchade ?**

Réponse Mairie : ce panneau est commandé. Les services techniques de la mairie font régulièrement un inventaire des panneaux et un planning des remplacements.

1.3. Feux de forêt

Débroussaillage obligatoire autour des habitations à charge des propriétaires.

Quelle est la taille du rayon de débroussaillage obligatoire sur les quartiers de MIOS RIVE GAUCHE : 50 m obligé par la loi ou une extension à 100 m ? (l'extension de la taille de la zone à débroussailler peut se faire par décision du Maire ou d'un plan de Prévention des Risques contre les Incendies de Forêt)

Réponse Mairie : le rayon de débroussaillage obligatoire autour des habitations est de 50 m sur la commune de MIOS.

1.4. Frelons

Comment faire pour faire intervenir chez soi les personnels de la mairie formés pour

enlever les nids de frelons ? (contact téléphonique ? ...)

Réponse Mairie : les 2 personnes formées du personnel mairie peuvent intervenir sur les nids de l'année (nids habités), le particulier prenant à sa charge le coût du produit (30 à 50 euros). S'adresser à l'accueil en Mairie.

2. DRAINAGE

2.1. Fossés

Plan envoyé par le conseil de quartier pour les quartiers Petit Caudos Moura et entretien de fossés réalisés.

Plan en cours de finalisation pour les quartiers Haute, Gassian, Curchade, Castandet.

Réponse Mairie : les travaux d'entretien des fossés communaux ont été réalisés ou sont en cours de réalisation. La Mairie précise qu'elle ne prend pas en charge l'entretien des fossés DFCI mais une exception a été faite pour le fossé qui traverse la propriété de M. MANO à Petit Caudos afin de sortir l'eau de la route d'Antonne.

Demande de modification du tracé des fossés à l'entrée de la route de Curchade : nouveau raccordement passant par la route pour rejoindre le grand collecteur

Réponse Mairie : La demande du conseil de quartier est acceptée.

Comment et à quel prix un particulier peut-il obtenir de la terre venant du curage des fossés effectués par la municipalité ?

Réponse Mairie : Le particulier doit en faire la demande au moment où les engins sont en train de travailler sur son quartier en Mairie (s'adresser à M. Nicolas FRAISSE) et cette terre pourra lui être déposée dans sa propriété.

2.2. Assainissement

Pouvez-vous nous apporter des précisions sur l'étude faite sur le quartier de Lillet pour une mini station collective, aussi bien en terme de fonctionnement que de coût pour les habitants ?

Réponse Mairie : Une étude évaluant l'intérêt de l'installation d'une mini station collective a concerné les quartiers de Lillet, Caze et Arnauton car ils sont trop éloignés de la station d'épuration. Pour que le syndicat des Eaux installe une telle mini station, il faudrait que la Mairie achète un terrain proche d'un fossé mais à 100 m de toute habitation.

Lacanau de Mios est également un quartier éloigné de la station d'épuration mais il a pu s'y raccorder en utilisant une canalisation de gros diamètre déjà présente.

Pour le quartier de Mios Rive Gauche, des mini stations pourraient être envisagées par petit quartier seulement, il faudrait aussi trouver des terrains avec des fossés drainant à proximité mais il faudrait surtout en évaluer le coût pour le particulier (ce type d'assainissement multiplie par 2 le prix de l'eau).

M. le maire rappelle que l'installation de micro-stations individuelles est tout à fait adaptée au quartier de MIOS Rive Gauche.

3. RESEAUX DE DISTRIBUTION

3.1. Électricité

Mauvais fonctionnement d'une ligne électrique à Caudos gare

Une ligne électrique est régulièrement coupée à Caudos gare en cas de vent (à cause des platanes). Un particulier a fait une demande d'élagage à la DDE qui est restée sans suite.

Cette ligne pourra-elle faire partie des lignes qui vont être enterrées ?

Réponse Mairie : La question est transmise en réunion à M. DUPHIL, délégué aux réseaux.

Transformateur électrique à Curchade

Quelles sont les nouvelles informations quant à l'emplacement finalement choisi et au délai d'installation ?

Réponse Mairie : Le tracé initialement prévu pour la ligne enterrée est modifié et induit une nouvelle installation en plus du transformateur initialement prévu.

Les nouveaux tracés ne sont pas encore en Mairie. M. DUPHIL s'engage à demander au plus vite à EDF quels seront les délais d'installation.

3.2. Téléphone et ADSL

- Des problèmes de fonctionnement de **ligne téléphonique** (ligne coupée) sont encore signalés ponctuellement sur le quartier Castandet (trop de connexion sur un même boîtier) et sur la route de Gassian (un particulier n'a plus le téléphone et a été branché sur un voisin).

La mairie peut-elle avoir une action (même si ce n'est qu'un signalement de mauvais fonctionnement) auprès de France Telecom pour appuyer les demandes des particuliers ?

- Les débits ADSL sont dépendants de la qualité et de la longueur de la ligne téléphonique par rapport au central. La ligne téléphonique route de Gassian, passe par Haute ! Nous mesurons une longueur de ligne téléphonique de plus de 5 Kms, inversement proportionnelle à la distance par la route de moins de 4 Kms. Conclusion : les abonnés route de Gassian auraient un meilleur débit si les lignes téléphoniques utilisaient la route ordinaire.

Sur certaines lignes, il est possible désormais d'en augmenter la puissance. La mairie peut-elle appuyer cette demande avec l'aide de la COBAN ?

Réponse Mairie : Les problèmes venant essentiellement des lignes téléphoniques, la Mairie fera à France Télécom la demande d'une réunion d'échanges dédiée au quartier Mios Rive Gauche afin de faire le bilan détaillé des différents niveaux de qualité et de longueur des lignes téléphoniques ainsi que de l'état des poteaux.

4. AMENAGEMENT DES QUARTIERS

Est-il possible d'installer un abri bus pour le quartier de Petit Caudos ?

Réponse Mairie : Il est tout à fait possible d'installer un abri bus à Petit Caudos. La mairie demande au conseil de quartier de proposer un emplacement après enquête auprès des habitants. Pour le choix de l'emplacement, il faut tenir compte de l'espace occupé par un abri bus (dalle + Abri) et de la présence d'un poteau électrique à proximité pour en permettre l'éclairage l'hiver.

Est-il possible d'installer un éclairage pour l'arrêt de bus de Curchade ?

Réponse Mairie : Un poteau électrique étant situé à proximité de l'abri bus, cette demande est acceptée par la Mairie.

Est-il possible d'installer quelques bancs publiques dans les quartiers ? (à l'endroit des panneaux d'affichage, au croisement de la route d'Antonne et de la route de Moura, ...)

Réponse Mairie : La Maire accepte cette demande, des bancs rustiques seront installés (type rondins) afin d'éviter toute dégradation sur ces nouveaux équipements.

Demande d'un nouveau lampadaire route de Moura.

Réponse Mairie : La Maire demande au conseil de quartier d'évaluer la faisabilité (poteau électrique à proximité) et de proposer un emplacement précis.

5. PROJET DE CHANGEMENT DE NOM POUR UNE RUE DE GASSIAN

Changement dans la dénomination d'une rue de Gassian suite à une demande du centre de distribution de la poste :

Les habitants concernés par le projet de changement de nom d'une partie de la route de Gassian en Rue Raymond Brizon **tiennent à signaler qu'ils auraient souhaité être consultés avant de recevoir un courrier leur précisant le changement effectif de nom de rue, d'autant que ce courrier est arrivé trop tard pour qu'ils puissent faire appel de la décision. Cela entraîne pour eux de nombreux désagréments administratifs qui représentent un coût financier important.**

Ils ont une proposition à faire.

Réponse Mairie : M. le maire regrette ce changement de nom qui aurait dû être fait beaucoup plus tôt et qui concerne désormais beaucoup plus d'habitants qu'il ne le pensait.

Il fera une réunion de concertation et de conciliation avec les habitants concernés et les responsables de la voirie. La solution évoquée par la Mairie pourrait être de faire 2 rue : route de Gassian et chemin de Gassian. La Mairie ne rejette pas non plus l'idée d'une boîte à lettre groupée.

6. DIVERS

Le panneau d'information situé à Caudos gare est tombé suite à un accident de la circulation.

Réponse Mairie : La société qui gère ces panneaux en a été informée.